



Insultes dans un message sur ebay, questions

Par Visiteur

Messieurs,

Je suis collectionneur de voiture et achète assez souvent sur eBay . Hier j'ai posé la question suivante au vendeur de cet objet:

Objet : c,

Monsieur,

Avez vous vérifié si le clapet n'était pas grippé dans son alésage. Je ne doute pas que vous sachiez comment faire.

Si toutefois ce n'était pas le cas, je puis vous l'expliquer par eMail. Voici le mien : guy.castre@free.fr

Merci

- cas

Voici ce qu'il m'a répondu:

desole

mais je ne parle pas au connard de votre espece

c est clair il me semble vous avoir averti une fois

c est clair

gros naze

- p

Je n'ai rien transformé aux textes des messages : ce sont des copié-collé:

Bien que je sois en principe la seule personne (à part vous!) qui connaisse cet "échange",

Pensez vous qu'il y a matière à poursuite, dans le mesure ou je ne veux au final, pas perdre d'argent dans cette éventuelle procédure, mais que je ne veux en aucun cas en tirer un profit quelconque. Les éventuels dommages et intérêts seraient intégralement versés à une association caritative.

Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Pensez vous qu'il y a matière à poursuite, dans le mesure ou je ne veux au final, pas perdre d'argent dans cette éventuelle procédure, mais que je ne veux en aucun cas en tirer un profit quelconque. Les éventuels dommages et intérêts seraient intégralement versés à une association caritative.

La seule action possible est le dépôt de plainte pour injures non publique (contravention de la première classe amende de 38 euros).

Bien que je comprenne que vous soyez blessé par de tels propos votre dépôt de plainte ne vous permettra pas de demander des dommages et intérêts. Il faudrait au préalable non seulement que l'auteur de l'infraction soit poursuivi mais également que vous vous soyez constitué partie civile. En outre la gravité des propos n'entraînera à mon avis aucun versement de dommages et interets.

Vous pouvez signaler à Ebay l'impolitesse de ce monsieur.

Cordialement

Par Visiteur

Monsieur,

Merci pour votre réponse rapide ainsi que pour vos conseils. Effectivement ce monsieur ne fait pas partie de mon monde et j'aimerais lui donner une leçon. Si je me résous à porter plainte, aboutira t'elle automatiquement ?

Quant à le signaler à eBay je ne crois pas pouvoir le faire facilement car il n'y a pas eu de vente à proprement parler et de plus, eBay gagnant sa vie avec les vendeurs, je doute que cela serve à quelque chose !

Merci encore.

Cordialement.

Par Visiteur

Cher Monsieur,

Effectivement ce monsieur ne fait pas partie de mon monde et j'aimerais lui donner une leçon. Si je me résous à porter plainte, aboutira t'elle automatiquement ?

Malheureusement non. Le dépôt de plainte n'entraîne pas nécessairement des poursuites lesquelles sont laissées à la libre appréciation du procureur.

En toute honnêteté et bien que je comprenne votre démarche, je crains fort que votre plainte soit classée sans suite étant donné les teneurs des propos.

Bien cordialement

ps: je suis une femme

Par Visiteur

Madame

Désolé pour cet impair, mais il est de coutume, certes déplorable, d'adresser les correspondances au masculin quand on ne connaît pas son interlocuteur.

Je vous prie de bien accepter mes excuses.

Salutations cordiales.

Par Visiteur

Cher Monsieur,

Vos excuses sont bien évidemment acceptées et je ne suis nullement vexée je vous assure.

Il est vrai que la langue française fait primer le masculin sur le féminin malheureusement.

Très cordialement

Par Visiteur

Oui hélas !

Avec ce probable dernier échange, je me demande aussi s'il n'y a pas une part de vérité dans les appréciations de ce primate à mon égard !

Bien cordialement et remerciements sincères.

Par Visiteur

Cher Monsieur,

Je ne pense pas. Certaines personnes sont vulgaires par nature et cela n'a j'en suis certaine rien avoir avec votre personnalité.

Merci de nous avoir accordé votre confiance.

Très cordialement